



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 6 septembre 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Justice et Messieurs les Ministres de la Sécurité intérieure et de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural** concernant **l'incident avec violence lors d'une patrouille du service de gardiennage sur le territoire de la Ville de Luxembourg.**

Sur les réseaux sociaux circule actuellement une vidéo qui montre une scène qui se serait déroulée le soir du 4 septembre 2021. Elle montre que le chien d'un agent de gardiennage privé s'acharne sur une personne, le chien ne lâchant pas prise de la jambe de la personne et l'agent tenant le chien en laisse dans l'impossibilité de le maîtriser.

Tout en attendant les résultats de l'enquête lancée, nous voudrions poser les questions d'ordre général suivantes à Madame et Messieurs les Ministres :

- 1. Comment les Ministres évaluent-ils la situation dans laquelle cet incident a pu avoir lieu ?**
- 2. Ne sont-ils pas d'accord que cet incident illustre les limites d'un patrouillage de l'espace public par un service de gardiennage privé ?**
- 3. Quelles exigences incombent à la société de gardiennage et aux salariés en charge du chien, notamment en termes de formation du maître-chien et de dressage du chien ?**
- 4. Dans quelle situation et sous quelles conditions le chien peut-il être démuselé lors de la patrouille de l'espace public ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Stéphanie Empain
Députée

François Benoy
Député